



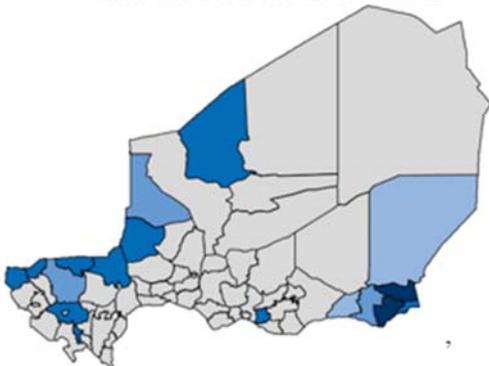
Cluster protection Niger

Octobre 2017

EDITION SPECIALE: PLANNIFICATION HUMANITAIRE 2018

APERÇU DES BESOINS HUMANITAIRES- NIVEAU NATIONAL

Carte de sévérité des besoins



Les déplacements forcés de populations tant transfrontalières qu'à l'intérieur même du pays dans la région de Diffa, l'insécurité dans les régions de Tillabéry et Tahoua et les mouvements migratoires se sont traduits par une vulnérabilité accrue des populations concernées en termes de protection. Dans la région de Diffa, les incidents sécuritaires et des violations de droits humains se produisent de manière relativement régulière, ou sporadique dans 43% des sites de déplacés. Les types d'incidents principalement signalés sont les conséquences des affrontements armés, vols et braquages, ainsi que des violences physiques contre les populations civiles. Enfin, au-delà des atteintes à l'intégrité physique, le manque de documentation juridique et civile et les difficultés à enregistrer les nouveau-nés apparaissent comme des problématiques relativement communes dans les sites de déplacés.

Les violences basées sur le genre se sont accrues en conséquence du déplacement. Elles prennent des formes multiples (violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles), les mariages précoces et/ou forcés en font partie. Les personnes particulièrement vulnérables, tels que les

enfants, les femmes, les personnes âgées, et les personnes souffrant d'un handicap sont les plus affectées. Ces dernières font face à des difficultés supplémentaires en raison de leur handicap. Elles ont particulièrement souligné leur marginalisation et le manque de services et d'aides adaptés.

La fragmentation sociale basée sur les distinctions entre sédentaires et nomades, agriculteurs et éleveurs et les rivalités inter ethniques est aussi une source de tension historique exacerbée par le conflit. L'accès aux ressources naturelles de plus en plus limité est une cause de tensions sociales. Enfin, les divisions au sein des populations soutenues par des groupes armés ont aggravé les tensions communautaires. La reconstitution des liens sociaux, la transformation des conflits et la mise en place d'une base forte pour le processus de réconciliation figurent parmi les principaux défis à relever.

Enfin, le Niger reste un pays de transit pour des milliers de migrants de l'Afrique de l'Ouest et centrale qui peuvent être exposés à des abus, violations de leurs droits, violences basées sur le genre ou exploitations.

Au Niger, les moins de 18 ans représentent près de 60% de la population nigérienne. A ces enfants s'ajoutent les enfants réfugiés et migrants des pays limitrophes. Ces enfants constituent donc, de par leur nombre et leur vulnérabilité, les premières victimes de situations d'urgence qui affectent le pays. Ils sont exposés à des risques accrus de séparation familiale, de violences sexuelles, de recrutement et d'utilisation par des groupes armés, ainsi qu'à d'autres formes graves d'exploitation, toutes sources de traumatismes profonds. Les inondations exacerbent la vulnérabilité et les besoins en protection des enfants car ils se retrouvent sans abri et dans des situations de promiscuité avec les adultes.

BESOINS HUMANITAIRES DE LA POPULATION AFFECTÉE

La crise de protection au Niger affecte plus de 688 952 personnes dont 50 % sont des filles et femmes; et 55 % des enfants. Les personnes les plus touchées sont les déplacés internes, leurs communautés d'accueil, les populations non déplacées affectées par des conflits, les personnes retournées, les expulsés et les migrants. Du fait de la récurrence de la crise actuelle, les populations affectées ont, individuellement ou collectivement, perdu leurs

capacités de réaction ou de résistance aux chocs de protection. En raison de la précarité de la situation sécuritaire, de nouveaux mouvements de populations continuent d'être enregistrés et entraînent des besoins additionnels, notamment en matière de prise en charge psychosociale des cas de violences basées sur le genre et de suivi des victimes d'incidents de protection.

Les besoins identifiés par les acteurs de protection portent principalement sur l'insuffisance de l'accès aux services sociaux de base, à la protection contre les risques de violations des droits humains, ainsi que les risques d'abus et d'exploitation, le renforcement d'un environnement de protection ; la recherche active de solutions durables, y compris le retour volontaire, l'intégration locale et la réintégration. La situation de Diffa reste le focus, néanmoins le Cluster Protection est également prêt à répondre à de possibles déplacements internes vers Mangaize notamment des zones de Ouallam et Banibangou dans la région de Tillabéry.

Il est également nécessaire de procéder à une analyse et de vérifier la conformité effective du cadre régissant les déplacements interne aux normes juridiques internationales relatives à la protection des personnes déplacées dans le but de mettre en évidence les lacunes ou les obstacles éventuels à la pleine jouissance des droits des personnes déplacées. Il est également nécessaire d'élaborer un projet de loi nationale intégrant la convention de l'Union Africaine de 2009, dans le cadre juridique national du Niger. Il existe également des besoins en termes de développement normatif, mais également de planification et de mise en œuvre d'action pour la prévention et l'éradication de l'apatridie, conformément à l'engagement que le Niger a pris en signant les Conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie, la Déclaration d'Abidjan de 2015 et le Plan d'Action de Banjul de 2017.

Protection de l'enfance

Le Sous Cluster protection de l'Enfance (SCPE) prévoit une augmentation du nombre d'enfants dans le besoin en protection, soit au moins 364 697 enfants. En effet, outre les conséquences des mouvements de population et l'état d'urgence dans la région de Diffa sur les enfants, les inondations couplées à l'état d'urgence dans les régions de Tillabéry et Tahoua ont des conséquences sur les enfants qui rencontrent des difficultés à bénéficier des services de bases comme l'éducation et la santé. De plus, dans la région de Tillabéry, le SCPE a

enregistré des cas d'enrôlement de jeunes dans les groupes armés. La problématique de la migration dans les régions d'Agadez et de Zinder plongent de plus en plus d'enfants dans le besoin de protection.

Les besoins identifiés par le SCPE sont :

- La prise en charge adaptée et rapide des enfants exposés ou victimes de violences notamment par un accompagnement psychosocial, un appui juridique, le référencement aux services de soins et santé, le renforcement du système de gestion de cas et de collecte de données (CPIMS+).
- Le renforcement des activités de réinsertion socio-économiques des jeunes dont les Enfants associés aux groupes armés (EAGA);
- L'amélioration des services offerts dans les espaces amis des enfants;
- La prévention des risques de séparation familiale, de recrutement d'enfants ;
- Le renforcement des systèmes de protection de l'enfance en soutenant les mécanismes de participation communautaire pour une appropriation nationale des activités de protection de l'enfance.

BESOINS HUMANITAIRES - DIFFA

Les attaques menées par Boko Haram de part et d'autre de la frontière continuent de constituer une menace sécuritaire pour les populations hôtes de la région, à laquelle s'ajoutent plusieurs préoccupations en termes de protection liées au déplacement. Ces personnes sont exposées à des risques de protection divers, notamment la difficulté d'accès à certaines localités, le manque de pièces d'identité, les arrestations arbitraires, la restriction des mouvements et l'accès limités aux services sociaux de base. Des personnes ayant des besoins spécifiques nécessitent une réponse adaptée et un suivi régulier, particulièrement les personnes porteuses de

handicap¹. Des tensions inter communautaires persistent, en particulier au niveau de Nguigmi, Diffa, Bosso.

Avec la poursuite des déplacements dans la région de Diffa, les risques de protection liés aux droits au logement, à la terre et à la propriété (LTP) augmentent et pourraient résulter dans l'expulsion des familles. Ces expulsions ou nouveaux déplacements interrompent les processus d'achèvement de solutions durables et d'autonomisation. Il est important de faire un suivi des personnes à risque d'expulsion et de mener des actions de prévention. Dans le contexte du retour, les dommages qu'ont subi les maisons et les champs dans les villages d'origine en raison de l'absence prolongée des personnes déplacées pourraient présenter des obstacles au processus de retour et/ou réintégration durable. La situation est d'autant plus complexe qu'elle doit tenir compte de la présence de restes de guerre, comme le montre l'étude menée par le gouvernement (CNCCAI).

Quelque 82% de personnes déplacées dans la région de Diffa n'ont pas de document d'état civil, ce qui peut entraîner des risques d'apatridie. L'exercice d'enregistrement biométrique (BIMS) actuellement en cours fournira des données clés exploitables par rapport aux questions liées à la nationalité, à l'accès à la documentation et aux situations des personnes à risque d'apatridie ou apatrides.

Protection de l'enfance

La majorité des personnes dans le besoin de protection sont des enfants. Ils sont exposés aux risques d'abus, de violence tels que le mariage des enfants, de négligence, d'exploitation, d'arrestations et de détention, de recrutement par les groupes armés et de stigmatisation. La plupart de ces enfants ont besoin d'un soutien psychosocial et/ou mental. Les enfants séparés ou non accompagnés doivent bénéficier d'une prise en charge transitoire et être réunifiés avec leurs familles biologiques tandis que les enfants vérifiés associés ou soupçonnés d'association aux groupes armés (EAGA) auront besoin d'une

prise en charge transitoire et de soutien à la réinsertion dans leurs communautés.

Violences basées sur le genre

Les personnes déplacées continuent d'être à risque de viol, de violence conjugale, de mariage de l'enfant, d'exploitation sexuelle, d'abus et de mutilations génitales. Néanmoins, les risques liés aux VBG concernent également les garçons et les hommes. Avec la détérioration des conditions de vie des populations affectées, la prévalence des violences basées sur le genre s'est considérablement intensifiée dans la région. Le surpeuplement dans les camps/sites et les communautés d'accueil avec la vie privée limitée exacerbe les violations des droits de l'homme et la dignité. La pratique du sexe de survie par les jeunes filles et femmes a pris de l'ampleur en 2017.

Les cas d'enlèvements par Boko Haram de femmes, enfants et hommes ont été également signalés. Les femmes et filles enlevées ont éprouvées des violences physiques, sexuelles et émotionnelles.

L'accès aux services pour les survivants des VBG sont limités dans les camps/sites de personnes déplacées et des communautés d'accueil. La violence sexuelle, très répandue, reste sous-déclarée due à la crainte de représailles par les auteurs, de stigmatisation de leurs propres communautés et au manque de confiance dans les systèmes judiciaires existants.

Au total, 361 986 personnes (dont 31 % de filles et 22 % de femmes) ont besoin d'appui par le biais d'activités de prévention et de réponse en lien avec la protection ; y inclut cohabitation pacifique et accès à la documentation civile.

De plus, le besoin de disposer d'une stratégie claire pour les actions anti-mines et celles liées au logement, aux terres et la propriété est essentiel. L'assistance à la réhabilitation des maisons et/ou champs par le biais d'activités génératrices de revenus devrait être mise à disposition des personnes vulnérables.

¹ Evaluation des besoins des personnes handicapées dans les camps, sites de déplacés et communautés hôtes dans la région de Diffa au Niger, 24 mai au 5 juin 2017, Handicap International.

Protection de l'enfance

Le Sous-Groupe Technique Protection de l'Enfance estime qu'en 2018, 211 781 enfants, dont 108 008 filles et 103,773 garçons seront dans le besoin dans la région de Diffa. Les besoins sont axés sur la prise en charge, le suivi et la réunification des enfants séparés de leurs familles ; une réponse adaptée aux enfants avec handicap, et enfants exposés aux violences basées sur le genre, notamment le mariage des enfants, et la réinsertion communautaire des EAGA.

Violences basées sur le genre

Les besoins en VBG portent sur l'accès à un service complet (médical, psychosocial, sécurité, légal, insertion socio-économique...) et bien coordonné pour les survivants, ainsi que l'amélioration des systèmes de prévention des VBG, y compris l'Exploitation Sexuelle et l'Abus, à travers la mitigation des facteurs de risque et le renforcement des stratégies de protection communautaire. Pour informer le plaidoyer, la planification, et la mise en œuvre et le suivi des interventions, il y a un besoin d'actualiser les données compréhensives sur les VBG à travers le Système de gestion de l'information des violences basées sur le genre et les évaluations.

STRATEGIE 2018- NIVEAU NATIONAL

Pour l'année 2018, le cluster protection contribuera à la prévention et à la réduction des vulnérabilités des personnes exposées aux risques de protection les plus urgents et les plus graves dans les situations de crise humanitaire au Niger. A travers les activités du cluster protection, 693 086 personnes vont être ciblées.

Une assistance de qualité aux victimes d'incidents de protection sera assurée dans les zones prioritaires ; un environnement protecteur sera favorisé à travers le soutien aux mécanismes autoprotecteurs soutenus par un plaidoyer basé sur une analyse régulière et approfondie des risques et des tendances de protection, et finalement un renforcement de la programmation basée sur les principes de la protection transversale dans les différents secteurs d'assistance sera appuyé par le cluster.

Les zones prioritaires sont la région de Diffa, Tillabery, Tahoua. Une veille sur la situation de protection dans l'ensemble du pays sera néanmoins assurée. Protection transversale est un objectif prioritaire pour le cluster protection, à la fois en répondant aux besoins humanitaires ainsi qu'en assurant l'intégration de cette approche par les autres clusters. Dans l'objectif de renforcer la redevabilité envers les populations affectées, l'implication des populations affectées tout au long de la mise en œuvre de la réponse humanitaire sera assurée par leur participation active lors de l'analyse des besoins, un dialogue continu avec les communautés affectées et à travers des mécanismes de plainte et de feedback accessibles et fonctionnels.

Le plaidoyer et le soutien technique au gouvernement pour l'intégration de la Convention de Kampala dans la législation nigérienne constituent une priorité du cluster, afin de prévenir le déplacement interne et de préparer les contreparties nationales à la protection et l'assistance aux PDI. Le transfert progressif des responsabilités de coordination sectorielle aux autorités nationales se poursuivra, à travers la mise en œuvre du plan de transition du cluster Protection et le renforcement de capacités des acteurs nationaux.

L'aperçu des besoins humanitaires (HNO 2018) estime qu'au Niger 361 477 enfants seront ciblés pour la réponse en protection de l'enfance (184 353 filles et 177 124 garçons)

Dans la région de Diffa, le cluster ciblera 212 349 enfants (108 298 filles et 104 051 garçons) exposés aux risques de protection.

A cause de l'insécurité dans certaines localités des régions de Tahoua et de Tillabéry, notamment dans les zones frontalières du Mali, l'état d'urgence a été déclaré par les autorités nigériennes dans deux départements² de la région de Tahoua et dans cinq départements³ de la région de Tillabéry depuis le 3 mars 2017. L'estimation des besoins pour 2018 indique que 52,026 enfants (dont 26,533 filles) seront ciblés pour une réponse.

Les régions de Zinder et d'Agadez sont confrontées à la migration de personnes à travers le Maghreb et de retour vers le Niger. La situation est de plus en plus inquiétante de par le nombre croissant de migrants (140,000 personnes selon les estimations de l'OIM), parmi eux ont compte plus de 44,8000

²Tassara et Tillia

³Banibangou, Ouallam, Ayrou, Bankilaré, Abala

enfants (32% du total) dont 22,848 filles.⁴ Ces enfants voyagent souvent seuls et font des mouvements pendulaires d'aller-retour vers la Libye avec la traversée du désert jusqu'en Algérie. Ils sont exposés à la traite des enfants, la maltraitance et l'exploitation sexuelle ou soumis aux pires formes de travail des enfants ou à la mendicité.

ACTIVITES STRATEGIQUES:

La réponse du Sous-Cluster Protection de l'Enfance cible les filles et garçons plus vulnérables affectés par les différentes crises, elle vise principalement la prise en charge temporaire et la réunification familiale des enfants non accompagnés et séparés ; le soutien psychosocial des enfants et jeunes mères ainsi que la réinsertion communautaire, socio-économique et scolaire des enfants et jeunes. Cependant, cela nécessitera le renforcement des mécanismes communautaires de protection notamment pour l'identification et le référencement systématique des incidents de protection de l'enfance, un appui significatif au processus national d'identification, de documentation, de prise en charge et de suivi des enfants à besoins spécifiques ; une intensification des sensibilisations en prévention des incidents de protection de l'enfance; l'équipement d'espaces dédiés aux activités récréatives et psychosociales et le renforcement des capacités de ses volontaires communautaires.

Le SCPE veillera également à assurer l'intégration de la protection de l'enfance dans le secteur de la nutrition en appuyant le soutien psychosocial au couple enfant/accompagnant dans les centres de récupération nutritionnelle et dans le secteur de l'éducation par la formation des enseignants sur le support psychosocial et sur l'éducation à la paix.

STRATEGIE 2018- DIFFA

A travers une approche inclusive axée sur l'analyse des vulnérabilités, le GTP vise à renforcer et favoriser le respect des droits fondamentaux des personnes déplacées, retournées ainsi que des communautés hôtes, à améliorer leurs capacités de résilience et la cohésion sociale et à prévenir l'exposition aux risques de protection. Les activités du GTP se concentreront sur la réponse immédiate aux violations des droits, ainsi que sur les capacités locales et d'autoprotection des populations pour

faire face aux crises et chocs actuels et futurs. Par ailleurs, le GTP assurera l'analyse continue des risques de protection, notamment les facteurs à la base des violences. Les activités incluront la prévention et la réponse aux situations d'abus, de négligence, d'exploitation, l'éducation aux risques de mines et engins explosifs. La protection des personnes en situation de handicap inclut l'approche inclusive et l'accès aux différents services existants, ainsi que des appuis techniques pour faciliter les activités quotidiennes. Le GTP assumera également sa responsabilité d'appuyer les autres GTs à mettre en place ou à renforcer la redevabilité envers les populations affectées par des formations et un appui continu.

Le GT protection Diffa a développé la stratégie de réponse dans un contexte caractérisé par les défis de protection axés sur la problématique des capacités d'assistance et de protection à travers les structures communautaires au cours de la période d'urgence en lien avec la résilience des personnes ciblées. La stratégie se focalise en priorité sur les personnes vulnérables avec des besoins spécifiques. L'objectif est d'améliorer l'environnement de la protection par la réduction des risques et des vulnérabilités en vue de sauver des vies en situation d'urgence. L'enregistrement et la documentation de ces personnes est une préoccupation majeure de protection ainsi que le besoin d'appui psychosocial permanent et itinérant. Les interventions du GT protection de Diffa vont concerner 366 119 personnes.

Les activités stratégiques :

- Enregistrer, documenter les personnes déplacées dans la région de Diffa
- Faire le monitoring de protection pour identifier les risques et les incidents de protection en vue d'assurer une réponse
- Assurer l'accès équitable à la justice des personnes déplacées arrêtées et détenues
- Renforcer des structures communautaires de protection et apporter un appui psychosocial aux personnes à besoins spécifiques
- Former et sensibiliser les structures communautaires sur la prévention et la gestion des conflits intercommunautaires ainsi que sur les risques liés aux mines, droits liés au LTP et autres sujets liés à la protection.

Violences sexuelles et basées sur le genre

Sur les 361,987 dans les besoins, 50 % sont des

⁴HRP 2017, Protection situation nationale

femmes et des filles vivant dans des conditions surpeuplées avec installations inappropriées et des mesures de protection et de sécurité faibles. Des femmes et des filles ont recours à des mécanismes d'adaptation négatifs tels que le sexe transactionnel/survie, sous la contrainte d'incertitude prolongée et le rétrécissement des ressources qui affaiblissent leur résilience ainsi que les capacités d'adaptation. Les personnes déplacées ont besoin plus accès en temps opportun et adéquat à l'aide humanitaire comme la nourriture afin de réduire les risques pour les femmes et les filles.

Faible ou absent des services de sécurité et judiciaire dans les sites/camps des déplacées promouvoir la culture de l'impunité. Bien qu'il existe un système traditionnel en place, plus des cas sont présidés par des hommes ce qui renforce les stéréotypes de genre de criminaliser les femmes. La médiation est généralement le plus grand but même si l'environnement constitue une menace pour la survivante.

La stratégie du Sous-Groupes de travail VBG portera sur la prévention et la réponse. La mise en place et le renforcement des capacités des structures communautaires constitueront des éléments clés de la stratégie. Elle reposera sur la sensibilisation des communautés aux causes et conséquences des VBG ainsi que l'accès aux services disponibles.

La réponse sera axée sur l'offre de services de base de qualité, coordonnés et en temps opportun aux personnes survivantes des VBG (femmes, filles, hommes et garçons) en vue renforcer leur résilience.

Les activités stratégiques:

- Accroître l'accès aux services complets et coordonnés (y compris médical, psychosocial support, autonomisation économique, accès à la justice, protection...) aux survivants de VBG
- Accroître la sensibilisation et améliorer les systèmes de prévention des VBG y compris ESA à travers la mitigation des facteurs de risque et le renforcement des stratégies de protection communautaire
- Intégrer les VBG dans toutes les interventions humanitaires et maintenir les données compréhensives et actualisées nécessaires pour informer le plaidoyer, planification, mise en œuvre et suivi des interventions.

PROTECTION DE L'ENFANCE – ZOOM SUR DIFFA

Dans la région de Diffa, les enfants sont affectés par des problèmes de protection spécifiques tels que : la détresse psychosociale, la séparation familiale, l'association à des groupes armés, l'exposition à des mines et autres engins explosifs, mais aussi par des problèmes de protection déjà caractéristiques de la région et exacerbées par la crise, tels que les exploitations et maltraitance par les marabouts, violences basées sur le genre (mariages des enfants, sexe de survie).

La réponse du Groupe de Travail Protection de l'Enfance sera axée sur la protection des enfants les plus vulnérables affectés par les situations d'urgence, particulièrement les enfants séparés de leurs familles, les enfants exposés aux autres types de risques de protection liés aux conflits armés et la prise en charge provisoire des enfants soupçonnés ou vérifiés d'association aux forces et groupes armés (familles d'accueil, en détention ou en centre de transit). Dans la logique d'assurer le lien entre les activités d'urgence et des interventions de développement et de renforcer la résilience communautaire, la réponse sera centrée sur le renforcement des mécanismes communautaires de protection et l'amélioration de la qualité des services d'appui psychosocial et des activités de protection réalisées dans le cadre des espaces amis des enfants.

Les activités stratégiques:

- Identification, documentation, prise en charge transitoire, recherche familiale, réunification et suivi d'enfants séparés et non accompagnés (ESNA)
- Activités socio-récréatives et services d'accompagnement psychosocial pour les enfants (réfugiés, déplacés internes, issus des communautés d'accueil et les migrants) exposés aux risques de protection, y compris aux violences basées sur le genre
- Prise en charge alternative et soutien à la réinsertion socio-économique ou scolaire des enfants soupçonnés d'association ou associés aux groupes armés
- Prévention et référencement des cas de protection de l'enfant à travers les mécanismes communautaires de protection
- Soutien psychosocial au couple enfant/accompagnant dans les centres de récupération nutritionnelle.